



FICHE PÉDAGOGIQUE

Charmeurs de soleil (2023)

SYNOPSIS

Le modèle des coopératives énergétiques s'est considérablement développé en Wallonie et en Flandre ces dernières années. Elles rassemblent des citoyens, des collectivités locales, des associations, parfois des écoles, des PME. Ces coopératives affichent aujourd'hui des ambitions importantes sur les plans financiers et logistiques, les expérimentations ayant forgé leur modèle économique et donné confiance en leur pérennité. Mais qu'en est-il à Bruxelles ?

AVANT LE FILM /

1. De quoi parle-t-on ?

A. Les constats à l'origine du film :

- L'énergie est perçue comme un flux illimité et automatisé, d'avantage que comme un bien commun qui peut être répartie, organisée et distribuée activement par les citoyen.ne.s.
- La complexité des outils de mesure et de partage de l'énergie rend difficilement accessible cette facette coopérative de la transition écologique, notamment pour les publics précaires.

B. Les notions clefs :

- Le partage d'énergie.
- La sobriété énergétique.
- Une clef de répartition.
- Les réseau énergétique.
- Les compteurs intelligents.

2. Récolte de points de vue :

A. A priori :

- Comment sont perçues les pratiques liées à la transition énergétique ? Est-ce que le partage d'énergie en fait partie ?
- Comment est perçue l'idée de « sobriété énergétique » ?

B. Expériences personnelles

- Les participant.e.s organisent-ils/elles différemment leur consommation d'énergie ? Selon quels principes et quels facteurs ?
- Les participant.e.s ont-ils/elles vécu des expériences d'organisation collective de la vie quotidienne ?

APRÈS LE FILM :

1. Pour analyser :

A. Réactions à chaud :

- Quels personnages retiennent l'attention ? Pour quelles raisons ?
- Quelles réflexions, quels instants précis marquent les esprits ?
- A l'échelle du film et de son intention générale qu'est ce qui a marqué les spectateurs ?
- A l'inverse, qu'est ce qui semble « manquer »?

B. Points précis pour animer la discussion :

- La différence entre sobriété et précarité énergétique.
- L'utilité sociale des pratiques de partage d'énergie.
- L'efficacité des techniques mises en place.

C. Réflexion et conclusion :

- Qu'est-ce que les spectateur.rice.s retirent du film :
 - Sur le plan émotionnel ?
 - Le film a-t-il impacté leurs a priori ?
 - Quels éléments « gardent-ils » du film ?
- Sur quels points précis voit-on émerger des accords et des désaccords ?
- Le film suscite-t-il des idées inédites, nouvelles, chez les spectateurs ?

2. Pour débattre :

- L'électricité doit-elle être un bien commun ou une ressource privée ?
- La sobriété énergétique doit-elle être choisie ou imposée ?